

A
C
C
U
E
I
L
L
I
R
U
N
E
L
E
V
E
A
L
L
O
P
H
O
N
E
E
N
C
L
A
S
S
E
O
R
D
I

Accueillir un élève allophone dans sa classe

« L'inclusion ne se limite pas à la simple présence physique d'un élève à besoins spécifiques en enseignement ordinaire, mais concerne également et surtout les mesures que l'école ordinaire met en place pour favoriser l'apprentissage et la socialisation de cet élève. Cela implique, bien entendu, la mise en place d'une différenciation, d'adaptations et de modifications raisonnables qu'il convient de justifier. »

Philippe Tremblay, *Inclusion scolaire - Dispositifs et pratiques pédagogiques*, De Boeck, 2012.



L'accueil de l'élève allophone au collège ou au lycée : l'affaire de toute l'équipe éducative, mais également des camarades de classe

L'arrivée de l'élève allophone dans sa classe est précédée par son accueil dans l'établissement. L'équipe pédagogique est invitée à prendre connaissance de son profil et de son dossier auprès du secrétariat. La connaissance de son parcours et des langues pratiquées permet de définir les points d'appui et les aides à envisager. Plus les compétences à acquérir seront anticipées, plus l'adaptation de l'élève allophone sera aisée.



Préparer l'accueil en classe :

- en présentant le nouvel élève aux camarades, en soulignant les langues qu'il connaît, en amont de son arrivée ;
- en choisissant une place stratégique : à côté d'un élève qui pourra être tuteur, non loin de l'enseignant, proche des outils mis à disposition (voir *infra*), avec une vue sur ses camarades pour qu'il applique les mêmes postures de travail ;
- en mettant à disposition des outils qui facilitent l'apprentissage en français : affichages (consignes, règles grammaticales...), sous-mains (lexique, phrases de secours...), dictionnaire bilingue, tablette ;
- en fournissant des supports aérés, avec des interlignes qui lui permettent d'écrire ses propres traductions, le sens ou la transcription phonétique de mots et expressions.



Favoriser la prise de parole de l'élève allophone :

- l'autoriser à utiliser sa langue d'origine ou une langue d'appui avant d'employer le français ;
- autoriser l'usage d'un mélange de langues ;
- ne pas hésiter à le solliciter à l'oral : lui demander de reformuler pour valider sa compréhension et l'encourager à poser des questions ;
- lui laisser le temps de s'exprimer sans l'interrompre et valoriser ses idées pertinentes.

**Aider à la prise de notes en cours et à la réalisation des tâches :**

- autoriser un temps d'observation pour les premières séances et proposer à l'élève de ne prendre en note que quelques éléments (titre de la séance et mots-clés) ;
- l'autoriser à photographier ou photocopier le cours d'un camarade durant les premières semaines ou distribuer une trace de la séance ;
- donner le support du cours en amont, pour que l'élève puisse chercher la signification de mots ou surligner ceux dont il devra chercher la signification (*cf Dispositif Devoirs faits et Accompagner le travail personnel de l'élève allophone au lycée*) ;
- oraliser toutes les consignes écrites : un EANA peut comprendre à l'oral et rencontrer des difficultés à comprendre l'écrit ;
- adapter les exercices donnés (questions simplifiées, moins nombreuses ou ne portant que sur une partie du texte) ;
- fournir des documents simplifiés avec des mots-clés en gras et des supports visuels (pictogrammes, schémas annotés, cartes mentales, illustrations...) ;
- fournir des fiches de vocabulaire (glossaire) adapté au thème de la séquence étudiée.

**Recourir aux outils numériques :**

- permettre l'utilisation d'un traducteur en ligne ;
- proposer des vidéos sous-titrées ou interactives (avant, pendant ou après la séance) ;
- se servir des applications (ENT de l'établissement ou Audacity, par exemple) pour donner une version audio du texte ou pour que l'élève s'enregistre.

**Encourager l'autonomie et la confiance :**

- mettre en avant les progrès, même modestes ;
- impliquer l'élève dans des projets collectifs où ses compétences linguistiques ou culturelles peuvent être valorisées ;
- évaluer les progrès individuels, sans comparaison avec le reste de la classe.

**Points de vigilance :**

- accepter des temps d'observation voire de repos, car il est très fatigant d'entendre parler en permanence une langue étrangère ;
- tenir compte du rythme d'apprentissage de l'élève allophone qui maîtrise encore le français comme langue seconde (son apprentissage disciplinaire est dépendant de sa progression linguistique) ;
- avoir conscience des écarts importants possibles entre compétences à l'oral et à l'écrit ;
- s'appuyer sur les compétences et connaissances précédemment acquises ;

A
C
C
U
E
I
L
I
R
U
N
E
L
E
V
E
A
L
L
O
P
H
O
N
E
E
N
C
L
A
S
S
E
O
R
D
I

- consulter le projet d'établissement et éventuellement proposer des infléchissements lors de sa rédaction.

**Pour aller plus loin...**

- Repères sur l'inclusion des élèves nouvellement arrivés en classe ordinaire, Eduscol, mai 2016 : <https://eduscol.education.fr/document/21361/download>
- Cécile GOÏ, *Des élèves venus d'ailleurs*, Canopé éditions, 2015
- Annick VENTOS-Y-FONT, Julien FUMEY, *Comprendre l'inclusion scolaire*, Canopé, 2016
- Michel MALHERBE, *Les langages de l'humanité ; une encyclopédie des 3000 langues parlées dans le monde*, Robert Laffont, 2007
- Pour découvrir les grandes familles linguistiques et les particularités des langues les plus répandues : *Langues et grammaires du monde dans l'espace francophone - Fiches langues* : <https://lqidf.cnrs.fr/fiches-langues>